

REPUBLIQUE DU SENEGAL

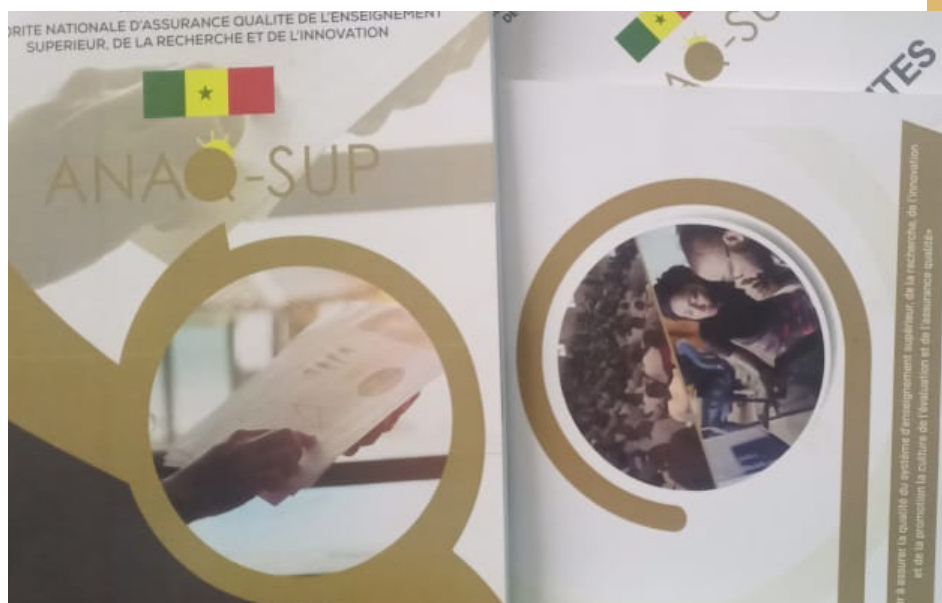
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHER ET DE L'INNOVATION



RAPPORT D'ACTIVITÉS ET DE RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2023



« Contribuer à assurer la qualité du système d'enseignement supérieur, de la recherche, de l'innovation et de la promotion de la culture de l'évaluation et de l'assurance qualité »

Table des matières

Sigles et abréviations.....	2
Mot du Secrétaire Exécutif.....	4
Introduction.....	6
I. Les capacités d'intervention de l'ANAQ-Sup.....	7
1.1. Les organes de gouvernance	8
I.1.1. Conseil d'Administration.....	8
I.1.2. Conseil scientifique	10
I.1.3. Secrétariat exécutif	11
1.2. La digitalisation.....	12
I.4 Ressources humaines.....	16
I.2.1 Acquisition de nouvelles ressources humaines permanentes	16
I.2.1.1 Rappel de la procédure de recrutement.....	16
I.2.1.2 : Recrutement de 2023.....	16
I.2.2 Personnels externes : les experts évaluateurs	17
I.5 Ressources financières.....	17
I.5.1. Contexte	17
I.5.2. Bilan de l'exécution du budget 2023	18
I.5.3. Exécution du budget par ligne et par programme.....	20
II. Renforcement de la culture de l'évaluation et de l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur et la recherche	30
2.1. Actualisation des outils d'évaluation institutionnelle et des programmes existants.....	30
2.2. Les activités d'évaluation externe	31
1-1.1.1 Evaluation de programmes d'EES publics idem.....	33
1-1.1.2 Evaluation des programmes d'EES privés en vue de l'accréditation	35
1-1.2 Evaluation des structures de recherche et des écoles doctorales	39
2.3. Appui aux EES et structures de recherche.....	40
III. La coopération et le rayonnement international.....	43
3.1. Coopération avec les agences d'assurance qualité et les acteurs clés de l'enseignement supérieur et de la recherche au niveau régional et international	43
3.2. Contributions à la réflexion intellectuelle et sociale au niveau national et international	45
3.2.1.1. La Conférence internationale de Dakar sur l'Assurance Qualité (CIDAQ)	45
Conclusion.....	46
Annexes	48

Sigles et abréviations

AfriQAN	African Quality Assurance Network
ANAQ-Sup	Autorité nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
AQ	Assurance Qualité
AQI	Assurance Qualité Interne
AQE	Assurance Qualité Externe
AUF	Agence Universitaire de la Francophonie
CA	Conseil d'Administration
CAMES	Conseil africain et malgache pour l'Enseignement supérieur
CAT	Coordonnateur administratif et technique
CEAE	Commission d'Evaluation des Agences d'Exécution
CFA	Communauté financière africaine
CIAQ	Cellule interne d'Assurance Qualité
CIDAQ	Conférence Internationale de Dakar sur l'Assurance Qualité
CDP	Contrat de Performance
COR	Centres / Organismes de Recherche
CS	Conseil scientifique
DGES	Direction générale de l'Enseignement supérieur
DIPU	Division des Institutions publiques
DIPR	Division des Institutions privées
DRI	Division Recherche et Innovation
EES	Etablissement d'Enseignement supérieur
ESMT	Ecole Supérieure Multinationale des Télécommunications
FENAPES	Fédération nationale des Associations de Parents d'Elèves et d'Etudiants du Sénégal
3FPT	Fonds de Financement de la Formation professionnelle et technique
HAQAA	Harmonization of African Higher Education Quality Assurance and Accreditation
ISEP	Institut supérieur d'Enseignement professionnel
MESRI	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
MFPA	Ministère de la Formation Professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat
MSAS	Ministère de la Santé et de l'Action sociale
PCA	Président du Conseil d'Administration
PSD	Plan stratégique de Développement

RAFANAQ	Réseau africain francophone des Agences nationales d'Assurance Qualité
SE	Secrétaire exécutif
UAD	Université Alioune Diop
UAM	Université Amadou Makhtar Mbow
UASZ	Université Assane Seck de Ziguinchor
UCAD	Université Cheikh Anta Diop
USSEIN	Université du Sine Saloum de Kaolack El Hadj Ibrahima NIASS
UGB	Université Gaston Berger

Mot du Secrétaire Exécutif

Conformément aux dispositions réglementaires, j'ai l'honneur une fois de plus de partager le rapport annuel d'activités et de performance pour 2023 de l'Autorité nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (ANAQ-Sup).



2023 a été aussi l'occasion de célébrer les 10 ans de fonctionnement de l'ANAQ-Sup.

C'est encore le moment pour moi de réitérer mes remerciements les plus sincères à l'endroit du personnel de l'ANAQ-Sup, artisan majeur dans l'obtention des résultats retracés dans ce rapport. Il en est de même pour les experts.

Je remercie également les membres du Conseil d'administration (CA) et du Conseil scientifique (CS) pour leur contribution à l'atteinte des résultats.

J'attribue une mention spéciale aux tutelles administratives et financières de l'ANAQ-Sup que sont respectivement le Ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) et le Ministère des Finances et du Budget (MFB).

J'associe à mes remerciements les Établissements d'Enseignement supérieur (EES) publics et privés ainsi que les Centres / Organismes de Recherche (COR) pour leur franche collaboration qui a permis de rendre effective la réalisation de notre mission principale qui est de « *Contribuer à assurer la qualité du système*

d'enseignement supérieur, de la recherche, de l'innovation et de la promotion de la culture de l'évaluation et de l'assurance qualité »

Les agences d'AQ sœurs, les partenaires nationaux et internationaux, chacun en ce qui le concerne, ont aussi été d'un grand appui dans la mise en œuvre des activités de l'ANAQ-Sup durant l'exercice 2023.

Merci d'avoir été à nos côtés et bonne lecture !

Introduction

L'Autorité nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (ANAQ-Sup), dans le cadre de la mise en œuvre de ses missions, a effectué durant l'exercice 2023, un ensemble d'actions visant à impacter, de façon significative, le sous-secteur de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

En s'appuyant sur son plan stratégique de développement (PSD) pour la période 2021-2025 et sur un contrat de performance (CDP) signé avec les autorités compétentes, l'ANAQ-Sup s'est efforcée à mettre de la cohérence dans ses actions avec l'aide desdits documents de référence.

L'arrivée en fin d'échéance du CDP 2021 - 2023 a mis l'ANAQ-Sup dans une dynamique d'accélération de la mise en œuvre des activités menées durant l'année 2023 malgré les nombreuses perturbations notées dans le sous-secteur de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

C'est ainsi que sur le plan fonctionnel, les différentes instances de gouvernance ont apporté efficacement leur contribution par la tenue de sessions du CA et du CS. De même, des avancées importantes en termes de gestion ont été notées au sein du secrétariat exécutif.

En ce qui concerne le management, il a été noté des actions pour la finalisation de la première phase de la plateforme de dématérialisation et de travail collaboratif « E-ANAQ » et le renforcement du personnel avec notamment le recrutement de nouveaux agents.

En ce qui concerne les activités du cœur de métier, l'ANAQ-Sup a su mener des missions d'évaluations institutionnelles et de programmes malgré les nombreuses perturbations liées au contexte politique.

A cela s'ajoute la mise en œuvre de l'instruction présidentielle demandant de faire l'audit de tous les établissements de formation en sciences de la santé. Dans ce

cadre, sous la coordination de l'ANAQ-Sup, plus de 50% des établissements de formation en sciences de la santé concernés ont été audités au cours de l'année 2023.

Parallèlement, des actions d'accompagnement des établissements et de finalisation du processus de révision des référentiels d'évaluation et guides d'utilisation de ces référentiels de l'ANAQ-Sup ont aussi marqué les activités de renforcement de la culture d'évaluation et d'assurance qualité dans le secteur.

L'ANAQ-Sup a aussi continué de contribuer au renforcement du rayonnement international de l'enseignement supérieur en développant des partenariats et des réseautages au niveau régional, africain et mondial. C'est dans cette optique que la Conférence internationale de Dakar sur l'Assurance Qualité (CIDAQ) a été coorganisée à Dakar et a servi de prétexte pour célébrer les 10 ans de l'ANAQ-Sup.

L'obtention de tous ces résultats a été facilitée par une mobilisation de ressources financières inscrites dans le CDP pour l'année 2023 qui ont ainsi contribué à l'amélioration des capacités d'intervention de l'ANAQ-Sup.

En somme, le présent rapport rend compte des résultats obtenus par l'ANAQ-Sup dans le cadre de la mise en œuvre de ses actions et activités exécutées durant l'année 2023.

I. Les capacités d'intervention de l'ANAQ-Sup

Depuis sa création par le décret N°2012-837 du 07 août 2012, l'ANAQ-Sup a connu des évolutions notables dans la mise en œuvre des missions qui lui sont confiées. C'est la raison pour laquelle en 2018, à travers le décret 2018-1956 du 7 novembre 2018 portant sur sa création, son organisation et son fonctionnement, elle a vu ses missions élargies à la recherche et à l'innovation.

Pour rappel, l'ANAQ-Sup est une structure de droit public dotée d'une autonomie financière et placée sous la tutelle technique du Ministre chargé de

l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'Innovation et sous la tutelle financière du Ministre chargé des Finances.

Dans le cadre de sa mission qui consiste à contribuer à assurer la qualité du système d'enseignement supérieur, de recherche, d'innovation et la promotion de la culture de l'évaluation et de l'assurance qualité, plusieurs activités ont été menées durant l'année 2023. Celles-ci ont ainsi permis à l'ANAQ-Sup d'assurer conformément aux orientations du PSD et du CDP, le renforcement des compétences de ses acteurs et de sa capacité d'intervention.

1.1. Les organes de gouvernance

Pour rester efficace dans ses actions, l'ANAQ-Sup dispose d'une organisation mettant en exergue les 3 organes de gouvernance que sont le Conseil d'Administration, le Conseil scientifique et le Secrétariat exécutif. Durant l'année 2023, chaque organe a effectué un certain nombre d'activités sur la base des tâches qui lui sont dévolues.

I.1.1. Conseil d'Administration

I.1.1.1. Composition

Le Conseil d'Administration (CA), instance de supervision des activités de l'ANAQ-Sup, est composé de personnes représentant les principales parties prenantes du secteur de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Il est composé comme suit :

- M. Amadou SADIO, **Président du Conseil d'Administration (PCA)** ;
- Pr Mamadou BA, **Présidence de la République** ;
- Mme Mame Fatim GUEYE, Contrôle financier, **Présidence de la République** ;
- M. Mbagnick DIOP, MDES, représentant du **Patronat**.

- Pr Amadou Gallo DIOP, **ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ;**
- M. Djibril Lô, **ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ;**
- Pr Ibrahima THIOUB, Ancien Recteur de l'UCAD, **ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ;**
- M. Mor NDIAYE, **ministère des Finances et du Budget ;**
- M. Momar DIAW, **ministère de l'Education Nationale ;**
- Mme Ngoné FAYE, **ministère de l'Emploi, de la Formation Professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion ;**
- M. El Hadji Médoune DIOUF, **ministère de la Fonction publique et du Renouveau du Service public ;**
- M. Mamadou Mamoudou WONE, **FENAPES ;**
- M. Aboubacar Sedikhe SY, Représentant des **Etablissements privés d'Enseignement supérieur.**

I.1.1.2. Fonctionnement

Le CA a tenu quatre (4) sessions organisées aux dates suivantes :

- le 24 février ;
- le 12 juin ;
- le 18 octobre ;
- les 20, 21 et 22 décembre.

Les principaux points traités lors des quatre (4) sessions du conseil d'administration tournent autour de :

- Examen et adoption du budget ;
- Examen et adoption des états financiers ;
- Examen et adoption du compte administratif ;
- Examen et adoption du rapport de gestion ;
- Examen et adoption du rapport d'évaluation du CDP ;

- Examen et adoption du manuel de procédures révisé ;
- Examen et adoption du statut du personnel ;
- Examen et adoption d'une nouvelle grille salariale ;
- Examen et adoption des conventions signées ;
- Autorisation du recrutement d'un Commissaire aux comptes ;
- Rapport de suivi des objectifs du CDP (semestriel, annuel ou couvrant la période 2021-2023) ;
- Examen et adoption du CDP 2024-2026 ;
- Examen de l'avis de la Commission d'Évaluation des Agences d'Exécution (CEAE) sur le rapport d'évaluation du contrat de performance de l'ANAQ-Sup pour l'exercice.

I.1.2. Conseil scientifique

I.1.2.1. Composition

Le Conseil Scientifique (CS) est composé de personnalités universitaires disposant d'une solide expérience dans divers domaines. Ainsi, il est composé comme suit :

- Pr Oumar SOCK, Président ;
- Pr Matar Mour SECK, membre ;
- Pr Ndiawar SARR, membre ;
- Pr Ndiaw DIOUF, membre ;
- Pr Adama DIAW, membre ;
- Pr Lamine GUEYE, membre.

Il est à noter que la 6^e personnalité, membre du CS, a été nommée Directrice de la CIAQ de l'UCAD, fonction incompatible avec les charges de membre du CS ; elle n'a pas encore été remplacée. Cependant, le projet d'arrêté de la désignation du nouveau membre a été soumis au MESRI.

I.1.2.2. Fonctionnement

Au cours de l'année 2023, trois (3) sessions du CS ont été tenues.

Les principaux points traités durant ces sessions sont entre autres :

- examen et validation des résultats d'évaluations externes dans le cadre des accréditations de programmes d'établissements d'enseignement supérieur (EES) publics et EES privés ;
- examen et validation des résultats d'évaluations externes dans le cadre des procédures d'habilitation des établissements d'enseignement supérieur publics et privés ;
- examen et validation des projets de référentiels et guides révisés ;
- agrément des experts évaluateurs externes.

I.1.3. Secrétariat exécutif

Le fonctionnement du Secrétariat exécutif durant l'année 2023 a été régulier et stable. Sous la supervision du SE, du Coordonnateur administratif et technique (CAT) et des différents chefs de divisions, les activités programmées ont pu être menées selon les orientations stratégiques et opérationnelles du PSD et du CDP.

Pour rappel, le secrétariat exécutif dirigé par le Secrétaire exécutif de l'ANAQ-Sup est constitué de différentes entités à savoir :

- le Coordonnateur administratif et technique (CAT) ;
- la Division Institutions publiques (DIPU) ;
- la Division Institutions privées (DIPR) ;
- la Division Recherche et Innovation (DRI) ;
- la Division Gestion administrative et financière ;
- la Division de l'Agence comptable ;
- le Chargé de communication ;

- le Chargé de l'informatique.

1.2. La digitalisation

Pour la dématérialisation de ses procédures, l'ANAQ-Sup a mis en place un outil dénommé E-ANAQ qui comprend un certain nombre de modules. Pour rappel, les réalisations des années précédentes 2021 et 2022 sont les suivantes :

1. la gestion électronique des documents ;
2. la gestion du courrier ;
3. la gestion des établissements d'enseignement supérieur ;
4. la gestion des domaines et filières ;
5. la gestion des experts ;
6. la gestion des missions ;
7. la gestion des habilitations ;
8. la gestion des accréditations ;
9. la gestion du suivi des recommandations ;
10. la gestion automatisée du processus d'élaboration, de partage et de validation des outils d'évaluation (référentiels, guides etc.) ;
11. la gestion des centres et organismes de recherche ;
12. la gestion des agréments / autorisation provisoires ;
13. la communication (Mise en place espace de communication intranet, internet, réseaux sociaux liens vers les sites partenaires) ;
14. le suivi de passation des marchés ;
15. le suivi budgétaire ;
16. le module RH (recrutement, gestion carrière, formation, gestion des absences, congés et imputations médicales) ;
17. la comptabilité matière (immobilisations, matières) ;
18. l'outil d'analyse.

Durant l'année 2023, d'autres modules ont été réalisés à savoir :

19. la gestion de la trésorerie (recouvrement des ressources et paiement des dépenses) ;
20. la gestion des réunions et ateliers ;
21. la gestion de la production et de la connaissance ;
22. la gestion automatisée des activités relatives au développement de la culture et de l'assurance qualité ;
23. la gestion du partenariat et des activités internationales ;
24. la gestion de la formation à distance des experts externes ;
25. le dispositif de veille.

Le nombre de modules est passé à 25 conformément aux engagements du CDP 2021-2023. C'est la phase d'opérationnalisation de l'ensemble de ces modules qui est actuellement entamée.

1.3. La communication

La communication au sein de l'entité ANAQ-Sup revêt un caractère particulier. L'autorité y accorde une importance capitale pour vulgariser la politique nationale d'assurance qualité.

C'est la raison pour laquelle l'ANAQ-Sup met en œuvre, chaque année, un programme de communication avec des moyens financiers conséquents, en se fixant pour objectif d'assurer une meilleure visibilité et une meilleure accessibilité de l'information au grand public.

Ainsi, divers outils sont mis à contribution pour dérouler les actions de communication, notamment :

- Le site web de l'ANAQ-Sup www.anaqsup.sn: c'est le premier outil de communication de l'ANAQ-Sup. Compte tenu de son importance, il a été procédé à sa refonte pour le rendre beaucoup plus convivial. Le site est une plateforme d'information transparent et exhaustif, mis à la disposition de toutes les parties prenantes du système et du grand public.

Il permet, à cet effet, aux internautes de disposer de toutes les informations nécessaires à l'éclairage de leur choix pour l'inscription aux programmes de formation délivrant des diplômes du LMD. C'est également un moyen pour les étudiants et parents d'élèves d'avoir une idée plus claire des établissements d'enseignement supérieurs habilités et des programmes de formation accrédités.

Le site web est en outre un moyen pour communiquer sur l'actualité de l'ANAQ-Sup. En 2023, plus de 40 articles y ont été publiés. Près de 60.000 internautes l'ont visité. Ces derniers nous viennent particulièrement du Sénégal, de la France, de la Russie, des Etats-Unis, du Canada, du Gabon, etc. ;

- La communication de l'ANAQ-Sup se fait aussi à travers la diffusion bimestrielle d'une infolettre pouvant atteindre jusqu'à 50 000 destinataires. L'infolettre permet de communiquer avec les acteurs de l'enseignement supérieur et les autres parties prenantes sur les activités de l'ANAQ-Sup ;

- L'ANAQ-Sup fait aussi des publications régulières de posts sur les pages des réseaux sociaux (Twitter, Facebook et LinkedIn).

Au 31 décembre de l'année 2023, les performances des supports de l'ANAQ-Sup sur les réseaux sociaux ont été :

- Facebook (14 780 abonnés) ;

- Twitter (2 707 abonnés) ;

- LinkedIn (2094 abonnés) ;

- L'ANAQ-Sup réalise aussi des publications dans la Presse écrite ou en ligne, notamment des interviews du SE.

En plus de ces canaux de communication, l'ANAQ-Sup a mis en place un dispositif qui permet de recevoir des étudiants et des parents d'élèves et d'étudiants qui ont besoin d'informations sur les accréditations et les habilitations des EES. Environ, 300 personnes ont été reçues à l'ANAQ-Sup durant l'année

2023. De même, 166 emails ont été traités pour des usagers en 2023. Généralement, ce sont des étudiants qui veulent s'assurer de l'accréditation de la formation qu'ils suivent ou qu'ils souhaitent faire. Le service de la communication s'est occupé également pendant l'année 2023 de la publication des Appels à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour la soumission des dossiers de demandes d'accréditation par les établissements d'enseignement supérieur dans la presse. Les parutions ont été effectuées dans les journaux quotidiens.

De même, au courant de l'année 2023 qui a coïncidé avec la célébration des dix ans de l'ANAQ-Sup, un film institutionnel retraçant les grands moments de l'institution a été réalisé.

Dans l'objectif de mener une communication de proximité avec les acteurs, des tournées nationales à Saint-Louis, Kaolack et Thiès ont été organisées permettant au Secrétaire exécutif de communiquer avec la communauté universitaire et les parties prenantes du sous-secteur de l'enseignement supérieur sur le bilan des dix ans de l'ANAQ-Sup et les principaux défis et enjeux de l'AQ au Sénégal.

1.4. Les documents de gouvernance et de gestion

Le Manuel des procédures de l'ANAQ-Sup a été révisé et adopté par le CA sous réserve de la production d'un document de synthèse des modifications apportées à la version de 2014.

Dans la même dynamique, le statut du personnel a été adopté par le Conseil d'Administration tenu au mois de décembre 2023.

En dépit des documents cités ci-dessus, le plan de formation des agents n'existe toujours pas. Toutefois, les agents désirant être formés en expriment le besoin. La formation est validée si et seulement si elle est en adéquation avec le poste occupé par l'agent demandeur.

En ce qui concerne le suivi des recommandations issues des sessions du CS et des évaluations externes, un canevas a été élaboré et partagé avec les établissements

pour recueillir l'état d'exécution desdites recommandations. A cet effet, sur une centaine d'établissements interpellés, trente ont répondu. Il s'agit de :

- | | |
|---------------|--------------------|
| 1. 2IM | 17.ISM LOUGA |
| 2. AFI | 18.ISM SAINT-LOUIS |
| 3. CHEDS | 19.ISMO |
| 4. DAUST | 20.ISS |
| 5. EPT | 21.ISS MBOUR |
| 6. ESGE | 22.IUP SANTE |
| 7. SDUP KAKAR | 23.NIIT |
| 8. HECM | 24.SUP DE SANTE |
| 9. IACOM | 25.TRAINMAR |
| 10.ICA | 26.UAD |
| 11.IFAA | 27.UADB |
| 12.IPG ISTI | 28.UEIN |
| 13.ISCA | 29.UNCHK |
| 14.ISCOM | 30.UNIPRO |
| 15.ISF | |
| 16.ISM DAKAR | |

I.4 Ressources humaines

I.2.1 Acquisition de nouvelles ressources humaines permanentes

I.2.1.1 Rappel de la procédure de recrutement

Il importe de rappeler qu'à l'ANAQ-Sup, le processus de recrutement est piloté de manière à assurer la sélection du meilleur candidat possible sur une base compétitive. D'abord, un appel à candidatures est publié dans les journaux de la place. Ensuite, le SE met sur pied un comité technique de sélection comportant des responsables de l'ANAQ-Sup et des personnalités externes dont l'une d'entre elles préside le comité. Ce comité procède ainsi à l'étude de recevabilité, aux entretiens et au classement des trois meilleurs candidats à proposer au SE. Ce dernier procède enfin à la sélection finale sur la base d'un dernier entretien avec les trois candidats.

I.2.1.2 : Recrutement de 2023

Dans la continuité de la mise à jour et du renforcement de sa structure organisationnelle, l'ANAQ-Sup a pu se doter durant l'exercice 2023 de ressources

humaines supplémentaires pour renforcer les divisions techniques en charge des évaluations (recrutement de deux (2) agents d'évaluation et d'une assistante) et la division administrative et financière (recrutement d'un troisième chauffeur). Pour les années à venir, il est envisagé de continuer cette politique de renforcement de l'effectif du personnel. A la fin de 2023, l'effectif de l'ANAQ-Sup est stabilisé à 23 agents conformément aux engagements du CDP.

Dans la même dynamique, des procédures ont été initiées pour le recrutement d'un contrôleur de gestion et d'un responsable chargé des études et prospectives. Elles n'ont pas pu être bouclées en raison du nombre très réduit de candidats reçu au terme du délai de l'appel à candidatures qui sera relancé en 2024.

I.2.2 Personnels externes : les experts évaluateurs

Le nombre d'experts formés a connu une hausse en 2023. En effet, compte tenu de la directive des plus hautes autorités responsabilisant l'ANAQ-Sup pour l'audit des établissements de santé, une session spécifique pour les experts de l'audit santé a été organisée en plus des deux sessions de formation classiques. Au total, durant l'année 2023, les sessions suivantes ont été tenues :

- sessions de formation des experts en présentiel (06 et 07 avril 2023) et en ligne (15 et 16 mai 2023) : 42 experts formés.
- session de formation des experts (en présentiel) pour l'audit des établissements de santé (17 & 18 juillet 2023) : 46 experts formés.

Ainsi, 88 experts ont été formés au total, donnant ainsi un cumul de 330 experts sur la période 2021 – 2023, ce qui a permis d'atteindre les objectifs fixés par le CDP 2023, soit un taux de 115%.

I.5 Ressources financières

I.5.1. Contexte

L'élaboration du budget 2023 est marquée par cinq faits majeurs :

- ◆ la célébration de l'an 10 de la création de l'ANAQ-Sup avec l'organisation des manifestations scientifiques et de communication ;
- ◆ la montée en puissance de l'ANAQ-Sup avec le renforcement de ses effectifs ;
- ◆ l'audit général des établissements de formation en sciences de la santé ;
- ◆ l'effectivité des premières missions d'évaluation des structures de la recherche et de l'innovation ;
- ◆ la troisième année de mise en application des actions contenues dans les documents d'orientations stratégiques : Plan stratégique de Développement (PSD) et Contrat de Performance (CDP) qui constituent les socles et les leviers des réformes budgétaires entreprises par l'ANAQ-Sup, matérialisées par l'implémentation de la Gestion Accès sur les Résultats (GAR) en 2020.

I.5.2. Bilan de l'exécution du budget 2023

La présente partie fait le bilan financier de la gestion 2023, notamment l'exécution des ressources allouées par ligne et par programme.

- De la notification à la modification du budget initial

Par lettre n°000213/MESRI/SG/DC/DAGE en date du 23 janvier 2023, le Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) a notifié à l'ANAQ-Sup le budget 2023 approuvé par le Ministre des Finances et du Budget (lettre n°243/MFB/DGB/DPB/DSSx/amd du 12/01/ 2023), dont le montant s'élève à un milliard trois cent quarante-quatre millions trois cent quarante-sept mille neuf cent quatre-vingt-cinq (1 344 347 985) FCFA, conformément aux dispositions de l'article 19 du décret n°2014-1472 du 12 novembre 2014 portant régime financier et comptable des établissements publics, des agences et autres structures similaires ou assimilées.

Toutefois, la survenance de faits majeurs tels que décrits à l'article 22 du décret 2014-1472 du 12 novembre 2014 portant régime financier, modifié, a motivé les

modifications budgétaires adoptées par le Conseil d'Administration en sa session du 18 octobre 2023 et approuvées le 10 novembre 2023 (lettre n°6400/MFB/DGB/DPB/DSSx/am) par le Ministère des Finances et du Budget (tutelle financière), après avis favorable du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (tutelle technique).

Il s'agit d'une part, de la nécessité d'intégrer dans le budget de nouvelles ressources, en l'occurrence, un montant de trois millions neuf cent quarante-huit mille huit cent soixante et un (3 948 861) FCFA, reçu en complément des quinze millions sept cent quatre-vingt-quinze mille quatre cent quarante-cinq (15 795 445) FCFA perçu en 2022, dans le cadre de la mise en œuvre du projet de dissémination des ASG-QA entre HAQAA/OBREAL (Union européenne) et RAFANAQ/ANAQ-Sup, et d'autre part la nécessité d'effectuer des prélèvements sur des lignes budgétaires faiblement exécutées ou excédentaires, qui ne seront pas épuisées d'ici à la fin de l'année pour être réaffectés à d'autres postes de dépenses prioritaires.

En effet, les perturbations survenues dans le sous-secteur de l'Enseignement supérieur en général et en particulier au niveau du public, ont entraîné la fermeture provisoire des universités publiques et l'anticipation des vacances. En conséquence, cette situation a eu un effet de ralentissement sur le programme annuel d'évaluation de l'ANAQ-Sup, occasionnant la suspension d'évaluations institutionnelles et de programmes.

Pour cette raison, certaines dépenses y afférentes ont ainsi fait l'objet de prélèvements.

Ainsi, le projet de budget modifié est équilibré en recettes et en dépenses, avec une somme globale de 1 348 296 846 FCFA composée de 1 254 048 861 FCFA pour le fonctionnement et de 94 247 985 FCFA pour l'investissement.

I.5.3. Exécution du budget par ligne et par programme

a. Exécution par ligne

Tableau1: Situation d'exécution du budget ligne

Sections	N°de compte	Libellés	Prévisions initiales	Modifications	Prévisions définitives	Engagements	Crédits non engagés	Liquidation	Ordonnancements	Reste à réaliser ou écarts	Taux de réel	
	1	2	3	4	05=03+4	6	7=5-6	8	9	10=05-09	11=09/05	
FONCTIONNEMENT	60	ACHATS ET VARIATIONS DE STOCK										
	605	AUTRES ACHATS										
	605100	Fourniture non stockable : Eau	1 500 000	-	1 500 000	1 231 306	268 694	1 231 306	1 231 306	268 694	82,1%	
	6053	Fourniture non stockable : Electricité	12 000 000		12 000 000	11 676 189	323 811	11 676 189	11 676 189	323 811	97,3%	
	60531	Carburant	9 000 000	4 000 000	13 000 000	12 944 500	55 500	12 944 500	12 944 500	55 500	99,6%	
	6043	Produits d'entretien	2 400 000	2 900 000	5 300 000	5 197 310	102 690	5 197 310	5 197 310	102 690	98,06%	
	6047	Fournitures de bureau	2 900 000	2 900 000	5 800 000	5 797 930	2 070	5 797 930	5 797 930	2 070	99,96%	
	6056	Achat de petits matériels et d'outillage	4 500 000	- 2 500 000	2 000 000	1 418 080	581 920	1 418 080	1 418 080	581 920	70,90%	
	6057	Achats d'études et prestations de services	13 000 000	24 448 861	37 448 861	34 905 060	2 543 801	34 905 060	34 905 060	2 543 801	93,21%	
		TOTAL		45 300 000	31 748 861	77 048 861	73 170 375	3 878 486	73 170 375	73 170 375	3 878 486	94,97%

618	Autres frais de transport	1 200 000	-	1 200 000	1 199 000	1 000	1 199 000	1 199 000	1 000	99,92%
6181	Voyages et déplacements	30 000 000	2 000 000	32 000 000	30 280 307	1 719 693	30 280 307	30 280 307	1 719 693	94,63%
TOTAL		31 200 000	2 000 000	33 200 000	31 479 307	1 720 693	31 479 307	31 479 307	1 720 693	94,82%
6222	Location de bâtiments	60 000 000	-	60 000 000	60 000 000	-	60 000 000	60 000 000	-	100,00%
6241	Entretien et réparation des biens immobiliers	2 500 000	- 2 000 000	500 000	-	500 000	-	-	500 000	0,00%
6242	Entretien et réparations des biens mobiliers	8 500 000	599 900	9 099 900	8 696 540	403 360	8 696 540	8 696 540	403 360	95,57%
62422	Entretien et Réparation des matériels de Transport	7 500 000	5 000 000	12 500 000	12 496 272	3 728	12 496 272	12 496 272	3 728	99,97%
6248	Autres entretiens et réparations	3 500 000	-	3 500 000	3 497 626	2 374	3 497 626	3 497 626	2 374	99,93%
6261	Etudes et Recherches	45 000 000	- 35 000 000	10 000 000	4 900 000	5 100 000	4 900 000	4 900 000	5 100 000	49,00%
6271	Annonces, Insertions	13 000 000	- 3 000 000	10 000 000	9 696 948	303 052	9 696 948	9 696 948	303 052	96,97%
626500	Documentation Générale	1 500 000	-	1 500 000	1 498 400	1 600	1 498 400	1 498 400	1 600	99,89%
6272	Catalogues, imprimés publicitaires	15 000 000	6 000 000	21 000 000	20 349 610	650 390	20 349 610	20 349 610	650 390	96,90%
6275	Publications	7 500 000	- 4 500 000	3 000 000	1 830 000	1 170 000	1 830 000	1 830 000	1 170 000	61,00%

6277	Frais de colloques, séminaires, conférences	100 000 000	48 100 000	148 100 000	143 008 123	5 091 877	143 008 123	143 008 123	5 091 877	96,56%
6281	Frais de téléphone	3 500 000	-	3 500 000	2 313 700	1 186 300	2 313 700	2 313 700	1 186 300	66,11%
6282	Frais de télécommunication : Internet	1 000 000	- 900 000	100 000	17 500	82 500	17 500	17 500	82 500	17,50%
6288	Autres frais de télécommunication	2 500 000	-	2 500 000	1 680 000	820 000	1 680 000	1 680 000	820 000	67,20%
TOTAL		271 000 000	14 299 900	285 299 900	269 984 719	15 315 181	269 984 719	269 984 719	15 315 181	94,63%
631	Frais Bancaires	2 500 000	-	2 500 000	1 157 903	1 342 097	1 157 903	1 157 903	1 342 097	46,32%
6324	Honoraires	6 500 000	-	6 500 000	4 902 900	1 597 100	4 902 900	4 902 900	1 597 100	75,43%
633	Frais de Formation du Personnel	8 500 000	-	8 500 000	1 300 000	7 200 000	1 300 000	1 300 000	7 200 000	15,29%
6351	Cotisations	3 000 000	-	3 000 000	1 021 746	1 978 254	1 021 746	1 021 746	1 978 254	34,06%
6343	Redevances pour logiciel	9 500 000	600 100	10 100 100	10 099 295	805	10 099 295	10 099 295	805	99,99%
637	Rémunérations de personnels extérieurs à l'entreprise	98 300 000	15 000 000	113 300 000	85 091 837	28 208 163	85 091 837	85 091 837	28 208 163	75,10%
6383	Réceptions	7 910 000	2 500 000	10 410 000	8 937 150	1 472 850	8 937 150	8 937 150	1 472 850	85,85%
638410	Missions intérieures	1 500 000	- 500 000	1 000 000	645 000	355 000	645 000	645 000	355 000	64,50%
638420	Missions extérieures	24 000 000	- 8 000 000	16 000 000	9 985 333	6 014 667	9 985 333	9 985 333	6 014 667	62,41%

6387	Frais de nettoyage	3 600 000	-	3 600 000	3 160 000	440 000	3 160 000	3 160 000	440 000	87,78%
TOTAL		165 310 000	9 600 100	174 910 100	126 301 164	48 608 936	126 301 164	126 301 164	48 608 936	72,21%
641	Impôt Direct	12 253 000	2 500 000	14 753 000	12 291 026	2 461 974	12 291 026	12 291 026	2 461 974	83,31%
6462	Droits de timbres	500 000	-	500 000	125 000	375 000	125 000	125 000	375 000	25,00%
647000	Pénalités et amendes fiscales	15 000 000	-	15 000 000	15 000 000	-	15 000 000	15 000 000	-	100,00%
TOTAL		27 753 000	-	30 253 000	27 416 026	2 836 974	27 416 026	27 416 026	2 836 974	90,62%
6581	Jetons de Présence et autres rémunérations d'administrateurs	40 000 000	- 2 000 000	38 000 000	34 500 000	3 500 000	34 500 000	34 500 000	3 500 000	90,79%
6584	Subventions	5 000 000	6 000 000	11 000 000	2 000 000	9 000 000	2 000 000	2 000 000	9 000 000	18,18%
TOTAL		45 000 000	4 000 000	49 000 000	36 500 000	12 500 000	36 500 000	36 500 000	12 500 000	74,49%
6611	Appointements, Salaires et Commissions	454 286 500	- 27 000 000	427 286 500	389 052 019	38 234 481	389 052 019	389 052 019	38 234 481	91,05%
6634	Prime d'intéressement	97 000 000	- 28 500 000	68 500 000	65 612 661	2 887 339	65 612 661	65 612 661	2 887 339	95,78%
663800	Autres indemnités et avantages divers	42 250 000	-	42 250 000	41 972 500	277 500	41 972 500	41 972 500	277 500	99,34%
664110	IPRES	20 000 000	- 6 500 000	13 500 000	11 411 550	2 088 450	11 411 550	11 411 550	2 088 450	84,53%
664120	FNR	13 500 000	- 4 200 000	9 300 000	7 486 619	1 813 381	7 486 619	7 486 619	1 813 381	80,50%
664130	CSS	2 500 000	- 1 000 000	1 500 000	937 440	562 560	937 440	937 440	562 560	62,50%
668300	Versement aux œuvres sociales	24 000 000	7 000 000	31 000 000	29 939 000	1 061 000	29 939 000	29 939 000	1 061 000	96,58%
6685	Frais médicaux	21 000 500	- 10 000 000	11 000 500	8 722 281	2 278 219	8 722 281	8 722 281	2 278 219	79,29%
TOTAL		674 537 000	- 70 200 000	604 337 000	555 134 070	49 202 930	555 134 070	555 134 070	49 202 930	91,86%

	TOTAL		1 260 100 000	- 6 051 139	1 254 048 861	1 119 985 661	134 063 200	1 119 985 661	1 119 985 661	134 063 200	89,31%
				-					-	-	
	213	Logiciels	20 000 000	-	20 000 000	18 795 000	1 205 000	18 795 000	18 795 000	1 205 000	93,98%
INVESTISSEMENT	235000	Aménagements de bureaux	2 900 985	- 1 000 000	1 900 985	1 026 000	874 985	1 026 000	1 026 000	874 985	53,97%
	238	Autres Installations et Agencements	1 500 000	- 1 000 000	500 000	-	500 000	0			
	2441	Mobilier de bureau	9 000 000	-	9 000 000	8 997 500	2 500	8 997 500	8 997 500	2 500	99,97%
	2442	Matériel Informatique	15 500 000	12 000 000	27 500 000	27 324 190	175 810	27 324 190	27 324 190	175 810	99,36%
	2444	Matériel de bureau	7 500 000	-	7 500 000	7 475 300	24 700	7 475 300	7 475 300	24 700	99,67%
	2451	Matériel Automobile	-	-	0		-	0	-	-	
	272	Prêt Personnel	27 847 000	-	27 847 000	27 800 000	47 000	27 800 000			
	2751	Dépôt pour loyer d'avance	-		0	-	-	0	-	-	
		TOTAL		84 247 985	10 000 000	94 247 985	91 417 990	2 829 995	91 417 990	91 417 990	2 829 995
TOTAL GENERAL			1 344 347 985	3 948 861	1 348 296 846	1 211 403 651	136 893 195	1 211 403 651	1 211 403 651	136 893 195	89,85%

b. Exécution par ligne

Tableau 2 : Exécution du budget par programme.

SITUATION DES CREDITS			DOTATION FINALE	DOTATION PI	DOTATION P II	EXECUTION	EXECUTION	TAUX
						Programme I	Programme II	
60		ACHATS ET VARIATIONS DE STOCKS						
		Autres achats						
	605100	Fourniture non stockable : Eau	1 500 000		1 500 000		1 231 306	82,09
	6053	Fourniture non stockable : Electricité	12 000 000		12 000 000		11 676 189	97,30
	60531	Carburant	13 000 000		13 000 000		12 944 500	99,57
	6043	Produits d'entretien	5 300 000		5 300 000		5 197 310	98,06
	6047	Fournitures de bureau	5 800 000		5 800 000		5 797 930	99,96
	605 600	Achat de petits matériels et d'outillage	2 000 000		2 000 000		1 418 080	70,90
	6057	Achats d'études et prestations de services	37 448 861	26 214 203	11 234 658	25 214 030		96,18
								9 691 030
TOTAL 60			77 048 861	26 214 203	50 834 658	25 214 030	47 956 345	
61	TRANSPORTS							
		Autres frais de transport	1 200 000		1 200 000		1 199 000	99,92
	6181	Voyages et déplacements	32 000 000		12 800 000		12 112 123	94,63
				19 200 000		18 168 184		94,63
TOTAL 61 TRANSPORTS			33 200 000	19 200 000	14 000 000	18 168 184	13 311 123	
62		SERVICES EXTERIEURS A						

	6222	Location de bâtiments	60 000 000		60 000 000		60 000 000	100,00
	6241	Entretien et réparation des biens immobiliers	500 000		500 000		0	-
	6242	Entretien et réparation des biens mobiliers	9 099 900		9 099 900		8 696 540	95,57
	62422	Entretien et Réparation des matériels de Transport	12 500 000		12 500 000		12 496 272	99,97
	6248	Autres entretiens et réparations	3 500 000		3 500 000		3 497 626	99,93
	6243	Annonces, Insertions	10 000 000		10 000 000		9 696 948	96,97
	626500	Documentation Générale	1 500 000		1 500 000		1 498 400	99,89
	6272	Catalogues, imprimés publicitaires	21 000 000		21 000 000		20 349 610	96,90
	6275	Publications	3 718 000		3 718 000		1 830 000	49,22
	6277	Frais de colloques, séminaires, conférences	147 382 000	0	58 952 800	0	57 203 249	97,03
				88 429 200		85 804 874	0	97,03
	6261	Etudes et recherches	10 000 000	10 000 000		0	4 900 000	-
	6281	Frais de téléphone	3 500 000		3 500 000		2 313 700	66,11
	6282	Frais de télécommunication: Internet	100000		100000		17 500	17,50
	6288	Autres frais de télécommunication	2 500 000		2 500 000		1 680 000	67,20
TOTAL 62 SERVICES EXTERIEURS			285 299 900	98 429 200	186 870 700	85 804 874	184 179 845	
63								
	631	Frais Bancaires	2 500 000		2 500 000		1 157 903	46,32
	6324	Honoraires	6 500 000	3 900 000	2 600 000	2 941 740	0	75,43
								1 961 160

	633	Frais de formation du personnel	8 500 000		8 500 000		1 300 000	15,29
	6351	Cotisations	3 000 000		3 000 000		1 021 746	34,06
	637	Rémunérations de personnels extérieurs à l'entreprise	113 300 000	113 300 000		85 091 837		75,10
	6343	Redevances pour logiciel	10 100 100		10 100 100		10 099 295	99,99
	6383	Réceptions	10 410 000		10 410 000		8 937 150	85,85
	638410	Missions intérieures	1 000 000		1 000 000		645 000	64,50
	638420	Missions extérieures	16 000 000	13 125 031	2 874 969	7 988 266		60,86
							1 997 067	69,46
	6387	Frais de nettoyage	3 600 000		3 600 000		3 160 000	87,78
TOTAL 63 SERVICES EXTERIEURS INDIRECTS			174 910 100	130 325 031	44 585 069	96 021 843	30 279 321	
64		IMPOTS ET TAXES						
	641	Impôt direct	14 753 000		14 753 000		12 291 026	83,31
	6462	Droits de timbres	500 000		500 000	0	125 000	25,00
	647000	Pénalités et amendes fiscales	15 000 000		15 000 000	0	15 000 000	100,00
TOTAL IMPOTS ET TAXES			30 253 000		30 253 000		27 416 026	
65		AUTRES CHARGES						
	6581	Jetons de Présence et autres rémunérations d'administrateurs	38 000 000		38 000 000		34 500 000	90,79
	6584	Subventions	11 000 000		11 000 000		2 000 000	18,18
		TOTAL AUTRES CHARGES	49 000 000		49 000 000		36 500 000	

		CHARGES DE PERSONNEL						
66		REMUNERATIONS DIRECTES VERSEES AU PERSONNEL NATIONAL						
	6611	Appointements, Salaires et Commissions	427 286 500		427 286 500		389 052 019	91,05
	661 200	Primes d'intéressement	68 500 000		68 500 000		65 612 661	95,78
	663 800	Autres indemnités et avantages divers	42 250 000		42 250 000		41 972 500	99,34
	664110	IPRES	13 500 000		13 500 000		11 411 550	84,53
	664120	FNR	9 300 000		9 300 000		7 486 619	80,50
	664130	CSS	1 500 000		1 500 000		937 440	62,50
	668300	Versement aux œuvres sociales	31 000 000		31 000 000		29 939 000	96,58
	668500	Frais médicaux	11 000 500		11 000 500		8 722 281	79,29
TOTAL 66 CHARGES DE PERSONNEL			604 337 000		604 337 000		555 134 070	82,14
TOTAL DES DEPENSES			1 254 048 861	274 168 434	979 880 427	225 208 931	894 776 730	91,31
21		IMMOBILISATION INCORPORELS						
	213	Logiciels	20 000 000		20 000 000		18 795 000	93,98
23								
	235 000	Aménagements de bureaux	1 900 985		1 900 985		1 026 000	53,97
	238 000	Autres installations et agencements	500 000		500 000		0	-
24		MATERIEL						

MATERIEL ET MOBILIER								
	2442	Matériel Informatique	27 500 000		27 500 000		27 324 190	99,36
	244100	Matériel de bureau	7 500 000		7 500 000		7 475 300	99,67
	244400	Mobilier de bureau	9 000 000		9 000 000		8 997 500	99,97
	2451	Matériel Automobile	0					
	2458	Autres (vélo, mobylette, moto)						
27								
	272	Prêts au personnel	27 847 000		27 847 000		27 800 000	99,83
	2751	Dépôts pour loyers d'avance	0					-
		TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	94 247 985		94 247 985	0	91 417 990	97,00
		TOTAL DEPENSES	1 348 296 846	274 168 434	1 074 128 412	225 208 931	986 194 720	82,14
								91,81
TOTAL EXECUTION P I ET P II					1 211 403 651			
TAUX EXECUTION GLOBAL								89,85

II. Renforcement de la culture de l'évaluation et de l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur et la recherche

Le cœur de métier de l'ANAQ-Sup reste concentré autour de la promotion de la culture de l'évaluation et de l'assurance qualité dans l'écosystème de l'enseignement supérieur et de la recherche. A cet effet, plusieurs actions ont été menées dans ce sens.

2.1. Actualisation des outils d'évaluation institutionnelle et des programmes existants

Compte tenu des exigences et évolutions du secteur de l'assurance qualité d'une part et des soucis d'amélioration continue des procédures et des outils d'autre part, l'ANAQ-Sup a continué la dynamique d'actualisation des référentiels d'évaluation qui sont utilisés depuis 2013. A cet effet, le SE a mis sur pied deux comités techniques distincts chargés de proposer la révision des outils d'évaluation des EES et programmes de formation à distance et celle du référentiel d'évaluation des programmes de formation en sciences de la santé. Pour rappel, les autres outils (référentiel d'évaluation institutionnelle et référentiel d'évaluation de programme et leur guide) avaient déjà connu une révision lors des deux précédentes années.

Pour chaque comité technique, en plus des réunions de production, une campagne de collecte de propositions et suggestions auprès des établissements d'enseignement supérieur et des experts externes a été déroulée afin de recueillir les attentes des parties prenantes pour l'amélioration des outils d'évaluation.

Les outils ainsi élaborés ont été partagés avec l'ensemble des parties prenantes (MESRI, EES, Experts externes, monde socio-économique, étudiants et personnels de l'ANAQ-Sup) et au conseil scientifique qui les a validés en sa session de décembre 2023. Conformément à l'objectif fixé par le CDP 2021-2023, la révision des référentiels a été bouclée en 2023 avec des scores de réalisation de 120% pour les référentiels et 200% pour les guides.

2.2. Les activités d'évaluation externe

Il s'agit des missions effectuées par les experts évaluateurs pour visiter les EES au regard des référentiels de l'ANAQ-Sup. Pour l'année 2023, ces missions ont permis de mener des évaluations institutionnelles en vue de l'habilitation d'EES et des évaluations de programmes de formation en vue de leur accréditation.

2.2.1. Evaluation d'établissements d'enseignement supérieur en vue de l'habilitation

L'exercice 2023 a été l'occasion pour l'ANAQ-Sup d'évaluer 92 EES (voir tableau suivant) dont la répartition se décline comme suit :

- 2 évaluations d'habilitation d'EES publics ayant soumis un rapport d'autoévaluation recevable ;
- 18 évaluations d'habilitation d'EES privés ;
- 72 visites sur site d'EES délivrant des diplômes dans le domaine de la santé dans le cadre de l'audit général des établissements d'enseignement supérieur de santé commandité par le Gouvernement.

Tableau : EES publics évalués en vue de l'habilitation

N°	Etablissement d'enseignement supérieur	Date de l'évaluation
1	Université Amadou Makhtar Mbow	20 et 21 juillet 2023
2	ISEP de Matam	29 août 2023

A la suite des évaluations institutionnelles, chacun de ces deux établissements publics d'enseignement supérieur a reçu l'avis favorable pour délivrer les diplômes de l'enseignement supérieur.

Tableau : EES privés évalués en vue de l'habilitation

Etablissements	Date de l'évaluation
1. Institut Africain pour le Commerce et le Développement (IACD) -Barack OBAMA	12-avr-23
2. ELITE-SANTE/PRIVE	17-mai-23
3. EMIA (ex IUED)	30-mai-23
4. Ecole centrale des Logiciels libres et de Télécommunications (EC2LT)	30-mai-23
5. Univers professionnel (UNI-PRO)	15-juin-23
6. Institut supérieur de Droit de Dakar (ISDD)	06-juil-23
7. Institut SUP'IMAX (SUP'IMAX)	06-juil-23
8. Ecole Hautes Etudes de Coaching et de Management (HECM-Dakar)	13-juil-23
9. Dakar Institute of Technology (DIT)	18-juil-23
10. Institut africain de Santé sociale Mame Diarra Bousso/Privé (IASS-MDB)	20-juil-23
11. African Millenium Development Institute (AMDI)	31-juil-23
12. Centre de Formation africain du Sénégal (CEFAS)	09-août-23
13. Montpellier Business School (MBS)	24-oct-23
14. Institut panafricain de Formation en Santé de la Reproduction et du Développement humain (IPAF/SR-DH)	27-oct-23
15. Institut du Centre africain d'Intelligence stratégique (CIS PAIX)	10-nov-23
16. Ecole dentaire internationale (EDI)	10-nov-23
17. Ecole supérieure africaine d'Etudes islamiques (ESAEI)	20-nov-23
18. Institut supérieur Dakar Banlieue (ISDB)	19-déc-23

Parmi les 18 EES privés évalués, dans le cadre de l'habilitation, dans l'année 2023, 15 ont obtenu un avis favorable du CS à délivrer les diplômes couverts par leur demande d'habilitation.

L'audit général des établissements de santé a occupé une grande partie des activités techniques au sein de l'ANAQ-Sup. En effet, après avoir été désignée pour piloter ce dossier, l'ANAQ-Sup a mis à contribution les autres acteurs impliqués dans cette étude à savoir : la Direction générale de l'Enseignement supérieur du MESRI, le ministère de la Santé et de l'Action sociale et le ministère de la Formation professionnelle de l'Apprentissage et de l'Insertion. Toutefois, dans un souci de pragmatisme, un « task-force » interne a été mis en place afin de piloter l'avancée de l'étude et particulièrement la phase de collecte de données.

Les visites sur site ont pu débuter en décembre et sur les 135 établissements ciblés, 72 ont été visités pour le compte de l'année 2023 (voir annexes). Compte tenu de l'urgence et des contraintes de temps, il a été décidé de programmer la visite des établissements restants et la rédaction du rapport en 2024.

Actuellement, avec les 92 établissements visités, la cible qui était inscrite au niveau du CDP (32) a été largement dépassée.

1-1.1 Evaluation de programmes d'établissements d'enseignement supérieur en vue de l'accréditation (numérotation à actualiser 2.2.2)

L'évaluation des programmes est réalisée en vue d'accréditer les diplômes délivrés par les EES publics et privés.

1-1.1.1 Evaluation de programmes d'EES publics idem

L'évaluation des programmes est également effectuée par les experts externes. Ainsi, pour le compte de l'année 2023, 29 programmes d'EES publics ont été évalués en vue d'une accréditation (voir tableau suivant).

Tableau : Programme des EES publics évalués en vue d'une accréditation

Etablissements	Nombre de programmes évalués
Université Assane Seck de Ziguinchor	09
Université Iba Der Thiam de Thiès	02
Université Gaston Berger de Saint Louis	10
Université Numérique Cheikh Hamidou Kane	06
Université Alioune Diop de Bambey	02
Total	29

Tableau : Programme des EES publics évalués en vue d'une accréditation

N°	Etablissement d'Enseignement Supérieur	Programme évalué	Date de l'évaluation
1	Université Assane Seck de Ziguinchor	Licence de géographie	09-janv-23
2	Université Iba Der Thiam de Thiès	Master en management des activités touristiques et culturelles	11-janv-23
3	Université Iba Der Thiam de Thiès	Licence en sciences économiques et gestion, option: techniques bancaires et quantitatives	12-janv-23

4	Université Assane Seck de Ziguinchor	Licence en lettres modernes	12-janv-23
5	Université Assane Seck de Ziguinchor	Master en systèmes d'information automatisés	20-janv-23
6	Université Assane Seck de Ziguinchor	Licence en agroforesterie	15-févr-23
7	Université Virtuelle du Sénégal	Licence d'entrepreneuriat, parcours: gestion des entreprises de produits et services	16-févr-23
8	Université Virtuelle du Sénégal	Master de sociologie, parcours: sociologie des activités professionnelles	27-févr-23
9	Université Assane Seck de Ziguinchor	Diplôme d'État de docteur en médecine	27-févr-23
10	Université Alioune Diop de Bambey	Licence en système réseaux et télécommunications	06-mars-23
11	Université Assane Seck de Ziguinchor	Licence de physique	14-mars-23
12	Université Alioune Diop de Bambey	Licence en Administration et développement d'applications	18-avr-23
13	Université Assane Seck de Ziguinchor	Licence de mathématiques	25-avr-23
14	Université Assane Seck de Ziguinchor	Master de chimie, spécialité: synthèse organique et produits naturels	08-mai-23
15	Université Assane Seck de Ziguinchor	Master de chimie, spécialité chimie du solide et des matériaux	09-mai-23
16	Université Gaston Berger de Saint Louis	Master en management des entreprises touristiques et hôtelières	24-juil-23
17	Université Gaston Berger de Saint Louis	Licence de géographie	26-juil-23
18	Université Numérique Cheikh Hamidou Kane	Licence en Développement d'applications (Web, Mobile et Gaming), parcours; web et mobile	24-août-23
19	Université Gaston Berger de Saint Louis	Licence en anglais	08-nov-23
20	Université Gaston Berger de Saint Louis	Licence en sciences technologies parcours: mathématiques appliquées	09-nov-23

21	Université Gaston Berger de Saint Louis	Licence de français	20-nov-23
22	Université Gaston Berger de Saint Louis	Master en Lettres, Arts et Communications	21-nov-23
23	Université Gaston Berger de Saint Louis	Licence en Langues Etrangères Appliquées	22-nov-23
24	Université Gaston Berger de Saint Louis	Licence en sciences et technologies, mention: physique ,spécialité: électronique-télécommunications	22-nov-23
25	Université Gaston Berger de Saint Louis	Licence en physique appliquée	06-nov-23
26	Université Numérique Cheikh Hamidou Kane	Licence en communication digitale	18-déc-23
27	Université Numérique Cheikh Hamidou Kane	Licence en sciences juridiques, parcours: droit privé	19-déc-23
28	Université Gaston Berger de Saint Louis	Licence de sociologie	19-déc-23
29	Université Numérique Cheikh Hamidou Kane	Licence en sciences juridiques, parcours: droit privé	21-déc-23

1-1.1.2 Evaluation des programmes d'EES privés en vue de l'accréditation

L'évaluation en vue de l'accréditation de programmes issus d'EES privés a concerné 56 diplômes au cours de l'année 2023 (voir tableau suivant).

Tableau : Programme des EES privés évalués en vue d'une accréditation

N°	EES	Programmes	Date Evaluation
1	IPG_ ISTI	Licence en Audit et contrôle de Gestion	10-janv-23
2	Institut communautaire africain de Gestion et d'Ingénierie (ICAGI)	Licence en Banque Finance Assurance	06-févr-23
3	Bordeaux Management School (BEM)	Licence en Agrobusiness et Industrie Spécialités : - Agro business - Agro-industrie	07-févr-23
4	AFI_ L'UE	Licence en Management juridique et fiscal	22-févr-23

5	AFI_L'UE	Master en Management juridique et fiscal	24-févr-23
6	Institut supérieur de Santé de Mbour (ISS Mbour)	Licence en Sciences infirmières et obstétricales, option : Infirmier ; option Sage-femme	09-mars-23
7	SUPDECO	Licence en Méthodes Informatiques appliquées à la Gestion des Entreprises	09-mars-23
8	ESMP	Licence en Management des Organisations et des Projets	09-mars-23
9	Institut supérieur d'Administration des Entreprises de Thiès (ISAE-Thiès)	Licence professionnelle en Sciences politiques et Relations internationales	21-mars-23
10	Ecole supérieure de Technologie et de Management (ESTM)	Licence en Télécommunication et Réseaux	11-avr-23
11	Ecole supérieure de Technologie et de Management (ESTM)	Master en Télécommunication et Réseaux	12-avr-23
12	Ecole supérieure de Technologie et de Management (ESTM)	Licence en Téléinformatique ; parcours : Génie logiciel et Administration Réseaux	13-avr-23
13	Ecole supérieure de Commerce (SUPDECO)	Licence professionnelle en Finance et Comptabilité	14-avr-23
14	Université Amadou Hampathé Ba (UAHB)	Master professionnel ès Sciences de Gestion, Spécialité: Finances-Comptabilité	19-avr-23
15	Université Amadou Hampathé Ba (UAHB)	Licence professionnelle ès Sciences agroalimentaires , Spécialité: Agronomie et Production végétale	04-mai-23
16	Université Amadou Hampathé Ba (UAHB)	Licence professionnelle en Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication , Spécialité : Réseaux et Télécommunications	09-mai-23
17	Université Amadou Hampathé Ba (UAHB)	Master professionnel en Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication, Spécialité : Réseaux et Télécommunications	10-mai-23
18	Ecole supérieure de Commerce (SUPDECO)	Licence en Réseaux et Systèmes de Sécurité	11-mai-23
19	Ecole supérieure de Commerce (SUPDECO)	Master en Réseaux et Systèmes de Sécurité	16-mai-23

20	ISM	Licence en Informatique appliquée à la Gestion des Entreprises	19-mai-23
21	Ecole supérieure de Commerce (SUPDECO)	Master of Science in Management, option: Marketing digital	25-mai-23
22	ISM	Licence en Droit des Affaires	26-mai-23
23	Institut d'Etudes supérieures de Management et de Droit (IESMD)	Licence professionnelle en Droit des Affaires	30-mai-23
24	Université Amadou Hampathé Ba (UAHB)	Master Recherche et professionnel ès Sciences juridiques, Spécialité: Management public et Relations internationales	30-mai-23
25	SUPDECO	Licence en Génie logiciel	12-juin-23
26	Institut supérieur de Gestion Saint Michel/UCAO (ISG-Saint Michel/UCAO)	Licence en Hautes Etudes comptables et financières	13-juin-23
27	Institut supérieur de Gestion Saint Michel/UCAO (ISG-Saint Michel/UCAO)	Master en Hautes Etudes comptables et financières	14-juin-23
28	Ecole supérieure de Technologie et de Management (ESTM)	Licence en Finance-Comptabilité	15-juin-23
29	Ecole supérieure de Technologie et de Management (ESTM)	Master en Finances-Comptabilité	06-juil-23
30	Institut universitaire professionnel en Santé (IUP Santé)	Licence en Sciences infirmières et obstétricales, option : Infirmier et Sage-femme	13-juil-23
31	AFI L'UE	Master en Banque-Assurance-Finance	18-juil-23
32	Instgitut supérieur de Gestion Saint Michel/UCAO (ISG-Saint Michel/UCAO)	Licence en Comptabilité-Finance	19-juil-23
33	Institut interafricain de Formation en Assurance et en Gestion des Entreprises (IFAGE)	Licence en Comptabilité-Contrôle-Audit, Option : Comptabilité, Audit et Contrôle de Gestion	20-juil-23
34	Université Amadou Hampathé Ba (UAHB)	Licence professionnelle ès Sciences de Gestion, Spécialité: Banque-Assurance	20-juil-23

35	Ecole supérieure de Commerce (SUPDECO)	Master en Méthodes informatiques appliquées à la Gestion des Entreprises	21-juil-23
36	ISM	Master en Passation des Marchés	21-juil-23
37	Université des Sciences de la Santé de Dakar (USSD)	Diplôme d'Etat de Docteur en Pharmacie	24-juil-23
38	SUPDECO	Master Of science in management : Audit Contrôle de Gestion	26-juil-23
39	Unversité Amadou Hampathé Ba (UAHB)	Master professionnel ès Sciences et Technologies de l'Information et de la communication, Spécialité: Informatique	04-août-23
40	Institut Tourism Hospitality Event and Luxury Management (THELMA)	Bachelor in Luxury Management	27-oct-23
41	Institut de Formation en Assurance et Gestion des Entreprises (IFAGE)	Licence en Actuariat	14-nov-23
42	Institut supérieur de Management (ISM Dakar)	Master in Business Administration (MBA)	14-nov-23
43	Institut supérieur catholique de Gestion Mgr Maixent Coly - ISCG/UCAO Ziguinchor	Licence en Comptabilité-Finance	16-nov-23
44	ENSUP AFRIQUE	Licence en Administration des Entreprises et des Collectivités	21-nov-23
45	Institut supérieur de Management (ISM Dakar)	Master en Sciences politiques et Relations internationales (MSPRI)	23-nov-23
46	Institut supérieur de Management (ISM)	Master en Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement (MQHSE)	05-déc-23
47	ENSUP AFRIQUE	Licence en Marketing-Communication	07-déc-23
48	Bordeaux Managemenr School (BEM)	Licence en Statistiques et Informatique décisionnelle	07-déc-23
49	Institut polytechnique panafricain (IPP)	licence en Génie civil	08-déc-23
50	Ecole Supérieure d'Electricité du Bâtiment et des Travaux publics (ESEBAT)	Licence en Energies Renouvelables	12-déc-23
51	ENSUP AFRIQUE	Licence en Gestion financière et comptable	12-déc-23

52	Institut communautaire africain de Gestion et d'Ingénierie (ICAGI)	Licence en Comptabilité-Finance	15-déc-23
53	Institut communautaire africain de Gestion et d'Ingénierie (ICAGI)	Licence en Système et Technologie de l'Information	19-déc-23
54	Ecole supérieure de Génie (ESGE)	Licence en Energie	20-déc-23
55	Ecole supérieure de Génie (ESGE)	Licence en Informatique industrielle	22-déc-23
56	Institut supérieur de Management des Organisations (ISMO)	Master en Sciences économiques et de Gestion, Option: Gestion des Projets	22-déc-23

En somme, sur une cible de 100 programmes, 85 ont été évalués. La non atteinte de la cible est due essentiellement aux différentes perturbations notées dans l'enseignement supérieur avec la fermeture des universités pendant plusieurs mois.

1-1.2 Evaluation des structures de recherche et des écoles doctorales

En ce qui concerne l'évaluation des structures de recherche et des écoles doctorales, l'année 2023 a été un tournant déterminant. En effet, durant cette année, l'ANAQ-Sup a procédé au lancement officiel des procédures d'accréditation des Ecoles doctorales (ED) et d'évaluation pilote des Centres/Organismes de Recherche (COR). A cet effet, l'École Doctorale Sciences et Technologies (ED-ST) de l'Université Gaston Berger a été la première école doctorale à avoir franchi le pas avec le lancement de son autoévaluation. Elle a été suivie par les sept (7) ED de l'UCAD que sont :

- École Doctorale Sciences de la Vie, de la Santé et de l'Environnement (ED-SEV) ;
- École Doctorale Eau, Qualité et Usages de l'Eau (EDEQUE) ;
- École Doctorale Études de l'Homme et de la Société (ED-ETHOS) ;
- École Doctorale Arts, Cultures et Civilisations (ED-ARCIV) ;

- École Doctorale Sciences Juridiques, Politiques, Économiques et de Gestion (ED-JPEG) ;
- École Doctorale Physique, Chimie, Sciences de la Terre, de l'Univers et de l'Ingénieur (ED-PCSTUI) ;
- École Doctorale Mathématiques et Informatique (ED-MI).

Pour ce qui est des COR, la candidature de 7 structures de recherche a été enregistrée. Après exploitation de leurs dossiers de candidature respectifs, deux (2) d'entre eux ont été jugés recevables. L'ANAQ-Sup a d'ailleurs procédé au lancement de l'autoévaluation d'un des COR recevables à savoir le Laboratoire Eau, Energie, Environnement et Procédés industriels (LE3PI) et de l'Institut de Santé et Développement (ISED).

Ainsi donc, dans le domaine de l'évaluation des COR et des ED, dix (10) dossiers ont entamé leur procédure d'auto-évaluation en 2023. Cependant aucune évaluation externe n'a pu être réalisée en 2023 pour raison de non recevabilité des rapports de ces COR/ed, même si deux structures (COR et/ou ED) devraient être évaluées conformément au CDP.

2.3. Appui aux EES et structures de recherche

L'appui et l'accompagnement des EES et structures de recherche ont aussi occupé une bonne partie des activités de l'ANAQ-Sup. Ainsi, à travers les trois (3) divisions techniques, plus de soixante-dix activités d'appui et d'accompagnement ont été menées.

Il s'agissait, lors de ces rencontres, de faciliter l'appropriation de la démarche qualité par les acteurs, d'appuyer l'avancée de la mise en œuvre des procédures en cours, ou encore de renforcer les capacités des parties prenantes.

Pour les EES et les Structures de Recherche, les accompagnements en 2023 ont concerné les établissements suivants :

EES publics

N°	Etablissement d'enseignement supérieur	Date de l'accompagnement
1	Université du Sine Saloum El Hadji Ibrahima Niassé	9 au 11 janvier 2023
2	Université Gaston Berger de Saint Louis	30-31 janvier-1er février 2023
3	Université Iba Der Thiam de Thiès	27-28 février 2023
4	Institut supérieur d'Enseignement professionnel (ISEP) de Thiès	1er mars 2023
5	Ecole Polytechnique de Thiès	1er mars 2023
6	Centre des Hautes Etudes de Défense et de Sécurité	27/04/2023
8	ISEP de Richard Toll	14 au 15 juin 2023
9	Campus Franco-sénégalais	09-10 octobre 2023

EES privés

N°	Etablissement d'enseignement supérieur	Date de l'accompagnement
1	ESUP SANTE Saint-Louis / ISSA Kolda / Mboutou Santé Kaolack / Monseigneur DIONE de Thiès	06-févr-23
2	Institution Sainte Jeanne D'Arc	13-févr-23
3	PERFORMICS Africa	04-mai-23
4	ESUP SANTE Saint-Louis	30-août-23
5	Ecole d'Infirmiers et Infirmières Monseigneur DIONE de Thiès	02-sept-23
6	Mboutou Santé Kaolack	18-sept-23
8	Institut des Sciences en santé (ISSA) Kolda	22-sept-23
9	Ecole Internationale des Affaires (EIA) Sacré cœur 1	15-nov-23
10	EPF Engineering School Sacré Coeur 3 VDN	17-nov-23
11	DIT	04-janv-23
12	EURO AFRIQUE	04-janv-23

13	UEA	04-janv-23
14	EDI	04-janv-23
15	ISDD	04-janv-23
16	ISDB	04-janv-23
17	HECM	04-janv-23
18	IASS MDB	04-janv-23
19	AMDI	04-janv-23
20	DAKAR BUSINESS SCHOOL	04-janv-23
21	EC2LT	04-janv-23
22	IHE DAKAR	04-janv-23
23	CEFAS	04-janv-23
24	ISETA	04-janv-23
25	SUPDECO THIES	04-janv-23
26	EMIA	06/01/2023
27	IPD	06/01/2023
28	IPAF/SR-DH	06/01/2023
29	ABS	06/01/2023
30	SUP'IMAX	06/01/2023
31	MBS DAKAR	06/01/2023
32	IPD	06/01/2023
33	IDT	06/01/2023
34	SUPDECO DAKAR	06/01/2023
35	BILL JOB INSTITUTE	06/01/2023
36	ESAEI	13/01/2023
37	IHEE	13/01/2023
38	UCAO ST MICHEL	12/01/2023
39	ISMO	12/01/2023
40	ESGIB	12/01/2023
41	IPG/ISTI	12/01/2023
42	USSD	12/01/2023
43	ISCG/UCAO	12/01/2023
44	THELMA	12/01/2023
45	ESTM	12/01/2023
46	IPD	12/01/2023
47	ISM MBOUR	27/01/2023
48	ISM DAKAR	27/01/2023
49	SUP INFO	27/01/2023
50	HEPO DAKAR	27/01/2023
51	AFI – UE	27/01/2023
52	ESGE	27/01/2023
53	IPP	27/01/2023
54	ENSUP AFRIQUE	27/01/2023

Structures de recherche

N°	Etablissement d'enseignement supérieur	Date de l'accompagnement
1	Université du Sine Saloum El Hadji Ibrahima Niassé	9 au 11 janvier 2023
2	Université Gaston Berger de Saint Louis	30-31 janvier-1er février 2023
3	Université Iba Der Thiam de Thiès	27-28 février 2023
4	Institut supérieur d'Enseignements professionnels de Thiès	1er Mars 2023
5	Ecole Polytechnique de Thiès	1er Mars 2023
6	Centre de Suivi Ecologique (CSE)	25-mai-23
8	Institut de Recherche en Santé, de Surveillance Épidémiologique et de Formation (IRESSEF)	26-mai-23
9	Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en Sciences Sociales	08/11/2023
10	Laboratoire Eau, Energie, Environnement et Procédés industriels (LE3PI)	26 octobre 2023
11	Institut de Santé et Développement (ISED)	26 octobre 2023

Cet indicateur du CDP a été largement atteint.

III. La coopération et le rayonnement international

3.1. Coopération avec les agences d'assurance qualité et les acteurs clés de l'enseignement supérieur et de la recherche au niveau régional et international

L'ANAQ-Sup, à travers diverses activités, a contribué à renforcer la coopération avec les agences d'assurance qualité et les acteurs clés de l'enseignement supérieur et de la recherche tant au niveau régional qu'international.

Parmi les activités réalisées en 2023, on peut noter celles relatives au réseautage, à l'accompagnement de pays et aux initiatives et projets internationaux :

➤ Activités de réseautage :

Les principales activités réalisées ont été :

- participation à la rencontre sur le partenariat pour la recherche en Afrique organisée par IRL ESS CNRSUCAD à Paris du 9 au 15 avril ;
- participation à l'événement inaugural du projet ACQF II à Addis Abeba du 9 au 14 juillet à Addis Abeba ;
- participation à la réunion de lancement du comité de pilotage des partenaires stratégiques de l'HAQAA3 à Windhoek du 3 au 8 juillet ;
- participation à la rencontre du Conseil exécutif du RAFANAQ et à l'atelier de formation sur l'assurance qualité coorganisé par le RAFANAQ, AfriQAN et ANAQ Guinée, à Conakry du 19 au 22 juillet ;
- participation à la rencontre de préparation du lancement du projet QADoc et à l'Assemblée générale d'AfriQAN du 25 au 30 novembre à Dar Es Salam ;

➤ **Activités d'accompagnement et d'expertise**

Elles sont principalement les suivantes :

- membre de l'équipe d'experts évaluateurs externe pour la visite de conseil auprès de l'ANAQ-ESU de la RDC à Kinshasa du 04 au 10 février.
- participation à la mise en place du Réseau national des Cellules internes d'Assurance qualité (CIAQs) de la Guinée à Conakry du 27 février au 04 mars ;
- participation à l'atelier de partage des bonnes pratiques en assurance qualité avec les doyens et vice-doyens des EES de la Côte d'ivoire et à la mise en place du réseau national ivoirien des CIAQs à Abidjan, du 29 juillet au 06 août ;
- participation à l'atelier de partage du draft du référentiel de recherche et des bonnes pratiques en matière d'évaluation interne, externe et de la recherche en Mauritanie, du 01 au 04 novembre ;

- participation à la structuration de la recherche et des écoles doctorales et à la mise en place du réseau national des CIAQs aux Iles Comores du 30 novembre au 3 décembre.

➤ **Participation aux initiatives et projets internationaux**

- participation à la réunion de lancement du Conseil consultatif du projet JOINT AQ et à la rencontre de travail ADEA/BAD à Abidjan du 19 au 23 juin ;
- participation à la conférence de clôture du projet DAAD « National Multiplications Trainings » organisée par l’Université de Postdam/DAAD à Postdam du 22 au 28 juillet ;
- participation au 12^{ème} forum de « East African Quality Assurance Network (EAQAN) » à Bujumbura du 3 au 10 septembre ;
- visite afférente au renforcement de capacités et de benchmarking dans le cadre de la préparation de la mise en place du cadre national de qualification du Sénégal à Nairobi, financé par le projet Espoir jeunes/Banque mondiale à Nairobi du 8 au 14 octobre ;
- participation à l’atelier ACQF II et visite de benchmarking à Accra auprès de structures en charge des qualifications au Ghana, du 6 au 11 novembre ;
- participation à la 3e session de partage des bonnes pratiques organisée par l’ACQF et visite de benchmarking auprès des structures en charge du CNQ Mozambicain à Dar es Salam, du 3 au 8 décembre 2023 ;

3.2. Contributions à la réflexion intellectuelle et sociale au niveau national et international

3.2.1.1. La Conférence internationale de Dakar sur l’Assurance Qualité (CIDAQ)

Dans le cadre de ses activités avec ses partenaires d'une part et de la célébration de ses 10 ans d'autre part, l'ANAQ-Sup a coorganisé, du 02 au 06 octobre 2023, la deuxième Conférence internationale de Dakar sur l'Assurance Qualité (CIDAQ). Cette activité coorganisée avec l'AUF, le RAFANAQ et l'UNESCO avait regroupé près de 100 participants représentant des structures actives dans l'assurance qualité au niveau régional, africain et mondial.

En plus des thématiques abordées, ce fut également l'occasion de tenir l'Assemblée Générale du RAFANAQ. Au cours de cette conférence, une Assemblée générale de mise en place de la Fédération africaine francophone des réseaux nationaux des CIAQs a été organisée. Cette nouvelle fédération est présidée par la Présidente du réseau national des CIAQs du Sénégal en l'occurrence la Directrice de la CIAQ de l'Université numérique Cheikh Hamidou Kane (UN-CHK). La rencontre sur la convention d'Addis Abeba organisée aussi en marge de la CIDAQ a été l'occasion pour l'ANAQ-Sup, au nom du Sénégal d'être promue à la tête du comité de la convention d'Addis Abeba.

La rencontre a été marquée par la présence effective de plusieurs personnalités dont le Pr Moussa BALDE, Ministre de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'Innovation, le Recteur de l'AUF, le Directeur du bureau régional de Dakar de l'UNESCO et également les responsables d'organismes et de réseaux régionaux, africains et mondiaux (Union Africaine, CAMES, IUCEA, ADEA, du RAFANAQ, AfriQAN, INQAAHE, DAAD, OBREAL/HAQAA, etc.).

Conclusion

La mise en œuvre des activités durant l'année 2023 s'inscrit dans la perspective du respect des engagements de l'ANAQ-Sup au regard de son CDP 2021 – 2023. Les actions menées durant cet exercice ont favorisé de grandes avancées sur les capacités d'intervention de l'ANAQ-Sup, le développement de la culture de l'évaluation et aussi le rayonnement et la coopération internationale en matière d'assurance qualité, d'enseignement supérieur et de recherche au Sénégal.

Compte tenu des différentes informations contenues dans ce rapport et du contexte actuel du secteur de l'enseignement supérieur, il serait important de noter les défis majeurs auxquels il faut faire face et qu'on peut articuler autour des points suivants :

- renforcer davantage la montée en puissance de l'ANAQ-Sup en s'appuyant sur les principales réalisations ;
- réaliser les premières évaluations externes des centres de recherche et des écoles doctorales ;
- finaliser le rapport d'audit général des établissements de santé et veiller à la mise en œuvre des recommandations qui y sont contenues.

In fine, malgré les bonnes performances notées, il est prévu dans les perspectives, d'achever toutes les actions non encore finalisées dans le deuxième CDP 2024 – 2026 afin de concrétiser davantage l'efficacité nécessaire à la montée en puissance de l'ANAQ-Sup fixée comme objectif dans le PSD 2021 - 2025.

Annexes

Liste des EES en sciences de santé audités en 2023

N°	Etablissement d'enseignement supérieur	Localité	Date de l'évaluation
1	UNIVERSANTE	Dakar	04/12/2023
2	Institut Panafricain de Formation en Sante de la Reproduction et du Développement Humain (IPAF/SR-DH)	Dakar	04/12/2023
3	Institut Africain de Sante Moderne - IASM	Dakar	05/12/2023
4	Faculté des Sciences de la Santé, Université Amadou Hampaté Ba	Dakar	05/12/2023
5	Institut Supérieur des Sciences de la Santé (SUP DE SANTE)	Dakar	06/12/2023
6	Institut Universitaire Barham Diop (IUBD)	Dakar	06/12/2023
7	EFO Sante Sœur Marie du Laghem	Dakar	07/12/2023
8	Institut Prive De Formation en Sante (IN.FO. SANTE)	Dakar	07/12/2023
9	EUROMED UNIVERSITE	Dakar	08/12/2023
10	IFAMS (Institut de Formation Académique des Métiers de la santé)	Dakar	11/12/2023
11	Institut privé de Formation et de Recherche médicale de Dakar - Institut de Médecine Samba Diallo IPFORMED-IMSD	Dakar	11/12/2023
12	ISEM	Dakar	11/12/2023
13	Institut Sante Services (ISS)	Dakar	12/12/2023
14	Institut Catholique des Métiers de la Santé (ICOAS)	Dakar	12/12/2023
15	Institut de Formation en Santé Serigne Saliou Mbacké (IF3S)	Dakar	12/12/2023
16	Ecole Dentaire Internationale Dénommée "EDI-SARL"	Dakar	12/12/2023
17	Groupe Scolaire de Santé EPISE et IMS (E.I. Santé)	Dakar	13/12/2023
18	Institut Universitaire Professionnel en Santé (IUP SANTE)	Dakar	13/12/2023
19	Centre Polyvalent de Formation Professionnelle en Sante et Hôtellerie (CPFP/HRS)	Dakar	13/12/2023
20	Institut Sante Plus Privé (ISPP)	Dakar	14/12/2023
21	Collectif Sénégalais Pour La Formation Professionnelle (COSEFOR)	Dakar	14/12/2023

22	Institut Professionnel de formation en Sciences de la santé (IPFOSS)	Dakar	14/12/2023
23	Institut Santé Paul Correa	Dakar	15/12/2023
24	Dakar Bilingual School Of Health And Management (DASH)	Dakar	15/12/2023
25	Institut Supérieur de Formation Professionnelle – HEKIMA	Dakar	15/12/2023
26	Institut Supérieur de Santé de Mbour (ISS)	Mbour	12/12/2023
27	Institut Supérieur de Santé d'Études Paramédicales (ISEM)	Mbour	13/12/2023
28	Centre Polyvalent de Formation Professionnelle / Santé	Mbour	14/12/2023
29	Institut d'études en Sante ex Ecole de Santé « BANTI MAAM YALLA »	Thies	12/12/2023
30	Ecole Supérieure Internationale des Praticiens de la Santé (ESIPS)	Thies	13/12/2023
31	Institut de Formation en Sciences de la Sante et Techniques Sanitaires – INFOSITS	Thies	14/12/2023
32	Institut International de Santé Intégrale	Thiès	15/12/2023
33	Centre de Formation Africain Sante du Sénégal (CEFAS)	Dakar	18/12/2023
34	Institut africain de trading boursier	Dakar	18/12/2023
35	Institut Socio Sanitaire Professionnel aux Métiers de la Santé (ISSP MS)	Dakar	18/12/2023
36	GROUPE OZANA	Dakar	19/12/2023
37	Institut de Santé_ FIDELIA	Dakar	19/12/2023
38	Elite Sante	Dakar	19/12/2023
39	African Millenium Development Institute (AMDI)	Dakar	20/12/2023
40	Institut de Formation des Paramédicaux au Sénégal	Dakar	20/12/2023
41	Centre Social d'Entraide et d'Information CSEI	Dakar	20/12/2023
42	Centre de formation des Agents de Santé Polyvalents	Dakar	21/12/2023
43	Centre de Formation et de Perfectionnement en Santé (CFPS)	Rufisque	21/12/2023
44	Institut de Formation en Santé et Biologie (EBAA)	Rufisque	21/12/2023
45	Institut Socio Sanitaire d'Apprentissage Professionnel (ISSAP)	Dakar	22/12/2023
46	Institut Supérieur de Formation et d'Appui à l'Insertion Professionnelle	Dakar	22/12/2023
47	Institut Supérieur Elite (ISE)	Dakar	22/12/2023
48	Institut Santé Services Kaolack	Kaolack	19/12/2023
49	École Sine Saloum (E3S)	Kaolack	20/12/2023

50	Institut Africain de Trading Boursier - CAMPUS FATICK	Fatick	22/12/2023
51	UFR Santé et développement durable	Bambey	26/12/2023
52	Institut de Formation Sanitaire de Mbacké	Diourbel	27/12/2023
53	Institut Supérieur d'Enseignement Sanitaire /Mouhamadou Fadel Mbacké	Diourbel	28/12/2023
54	Ecole Supérieure de Formation professionnelle en santé (ESUP SANTE)	Saint-Louis	26/12/2023
55	UFR des Sciences de la Santé Université Gaston Berger de saint Louis	Saint-Louis	27/12/2023
56	Centre Régional de Formation en Santé de Saint Louis - CRFS/SL	Saint-Louis	28/12/2023
57	Institut Africain des Sciences de la Santé Diarra Bousso IASSMDB	Louga	27/12/2023
58	Institut de Santé les Compétences	Louga	28/12/2023
59	Institut santé Ya SALAM de Kolda	Kolda	26/12/2023
60	Complexe Privé source du savoir	Kolda	27/12/2023
61	Centre Régional de Formation en Santé de Kolda - CRFS/KD	Kolda	28/12/2023
62	Institut de Formation en Administration des Affaires	Dakar	26/12/2023
63	Ecole de Formation en Santé (EFSA)	Dakar	26/12/2023
64	EUROPEAN MANAGEMENT	Dakar	26/12/2023
65	Ecole Management de Dakar	Dakar	27/12/2023
66	Institut de Technologie Médicale	Dakar	27/12/2023
67	Institut de Management et de Gestion/IPFPSI	Dakar	27/12/2023
68	Institut Universitaire KEBA MBAYE	Dakar	28/12/2023
69	Institut Professionnel de Santé (IPS)	Dakar	28/12/2023
70	Institut de Formation aux Carrières de Santé (IFCS) AVENIR SANTE	Dakar	28/12/2023
71	Université des Sciences de la santé de Dakar (USSD)	Dakar	29/12/2023
72	Institut Africain des Sciences de la Santé Mame Diarra Bousso (IASSMDB)	Dakar	29/12/2023